

Communiqué de presse

A Saint-Paul,
le 30/12/2025

EN RAISON D'UN MOUVEMENT DE GRÈVE DES MÉDECINS LIBÉRAUX du 5 au 15 janvier 2026, l'accès aux consultations médicales de ville sera fortement perturbé.

Information et recommandations à la population sur le recours aux urgences hospitalières

A compter du 5 janvier 2026 jusqu'au 15 janvier 2026, les médecins libéraux débutent un mouvement de grève national. Cette mobilisation entraînera une réduction significative de l'offre de soins en ville. En effet, un certain nombre de cabinets médicaux de la région pourraient ainsi fermer ou connaître une activité réduite.

Dans ce contexte, les établissements publics de santé s'associent à l'ARS La Réunion pour appeler la population à adopter des comportements responsables afin de préserver les services d'urgences des établissements de santé, qui doivent rester disponibles pour les situations les plus graves.

Les services d'urgences hospitalières (CHU à Saint-Denis et Saint-Pierre, CHOR à Saint-Paul et GHER à Saint-Benoît) sont mobilisés et resteront bien évidemment ouverts mais ils doivent être strictement réservés aux situations urgentes ou vitales. Un afflux de patients non urgents risque de saturer les urgences et retarder la prise en charge des urgences vitales.

Les services d'urgences hospitalières ne pourront se substituer à la médecine de ville pendant cette période. C'est pourquoi un tri sera organisé en amont pour permettre de réorienter les patients non urgents afin d'éviter la saturation de ces services.

Ces situations non graves pourront faire l'objet d'une prise en charge différée après tri et évaluation dans l'objectif de maîtriser les délais d'attente et de prioriser les urgences graves et vitales.

En cas d'urgence, pour un adulte ou un enfant, il est fortement conseillé de contacter le 15, avant tout déplacement vers les urgences afin d'obtenir une première évaluation médicale et une orientation adaptée à votre situation.

Afin de bénéficier de la prise en charge la plus adaptée en cas de besoins de soins, l'ARS recommande les principes suivants à la population :

- Si vous devez être pris en charge dans l'une des cliniques de l'île sans rendez-vous : Contactez la clinique concernée au préalable pour vous assurer qu'elle est en capacité de vous accueillir.

Si vous devez vous rendre chez votre médecin traitant sans rendez-vous : Contactez le cabinet médical pour vous assurer de sa disponibilité.

En cas d'absence ou d'indisponibilité de votre médecin, et uniquement si vous estimez que votre état de santé nécessite une consultation qui ne peut être différée, appelez le 15 pour disposer d'un avis médical et de l'orientation, au besoin, vers un autre médecin.

- **Utilisez les dispositifs de soins non programmés** si un tel service est opérationnel dans votre secteur (maisons médicales de garde, centre de soins non programmés, etc...). Il vous est conseillé d'appeler en amont **avant** de vous déplacer.
- Le **dispositif de permanence des soins ambulatoires** (service de garde des médecins généralistes) restera actif le soir et les week-ends. Il vous est demandé de ne vous y rendre que si votre état ne permet pas d'attendre la réouverture du cabinet de votre médecin traitant.

Pour toute demande médicale en dehors des heures d'ouverture habituelles, les patients sont invités à appeler le 15, afin d'être conseillés ou orientés selon leur état de santé.

Le 15 est la porte d'entrée des appels SAMU et de Médecine Générale : le tri se fait lors du premier décroché et les appels sont répartis dans les deux filières après une première évaluation ; le but premier étant de ne pas retarder la réponse aux urgences médicales.

Durant cette période des délais importants pour accéder à un médecin généraliste sont à prévoir fonction du nombre d'appels.

Il est également possible de se rapprocher des pharmacies qui peuvent conseiller mais également effectuer les renouvellements d'ordonnance.

Reporter lorsque cela est possible les consultations non urgentes. Pour les urgences, contactez le 15, disponible 24h/24, avant tout déplacement aux urgences.

Nous comptons sur votre civisme et votre compréhension. Pour la santé de tous, restons responsables et solidaires.